



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2022-351 bis**

Publié le 14 septembre 2022

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté préfectoral du 5 septembre 2022 portant renouvellement de la mission de conservateur des Antiquités et Objets d'art (Somme)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

**Arrêté préfectoral portant renouvellement de la mission
de conservateur des Antiquités et Objets d'art (Somme)**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord

Vu le code du patrimoine, notamment son livre VI ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des Antiquités et Objets d'art ;

Vu l'avis de la conservatrice régionale des Monuments historiques en date du 30 août 2022 ;

Sur proposition du directeur régional adjoint délégué en charges des Patrimoines ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La mission de Madame Brigitte STIMOLO en qualité de conservatrice des Antiquités et Objets d'art du département de la SOMME est renouvelée pour une durée de 4 ans à compter du 13 octobre 2022.

Article 2 :

Le secrétaire général pour les Affaires régionales et le directeur régional des Affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 05/09/2022

Pour le Préfet de Région,
Le directeur régional
des Affaires culturelles,


Hilaire MULTON